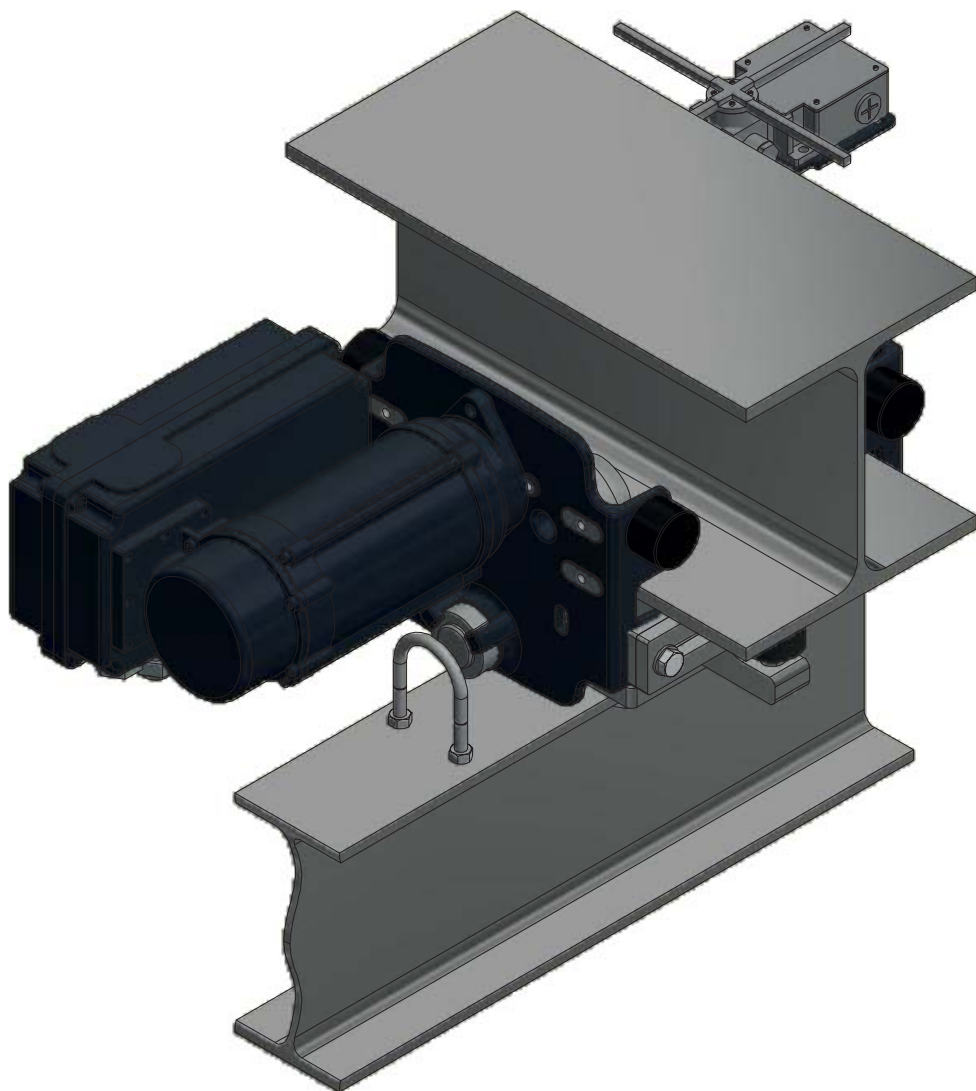


NOTICE D'UTILISATION

CHPPAM - PRSMO



SOMMAIRE

- 1. DESCRIPTION 4
- 2. PRÉSENTATION DE LA GAMME 4
- 3. PLAGE DE RÉGLAGE DES CHARIOTS POUR CHEMIN DE ROULEMENT 4
- 4. ENCOMBREMENTS GÉNÉRAUX 5
- 5. PERÇAGE DE LA POUTRE 6
- 6. MONTAGE DES CHARIOTS 7
- 7. CHOIX DU PROFIL MINIMUM 7
- 9. LIGNE D’ALIMENTATION 8
- 10. RACCORDEMENT BOITE À BOUTONS DE SECOURS 9
- 11. UTILISATION DU CHARIOT ÉLECTRIQUE MOTORISÉ 9
- 12. CE QU’IL FAUT FAIRE ET NE PAS FAIRE 10
- 13. CONDITIONS D’ESSAIS DES POUTRES ROULANTES SUSPENDUES MOTORISÉES 12
- 14. NOMENCLATURE 14

1. DESCRIPTION

Le kit de chariots porte poutre est destiné à fabriquer une poutre roulante suspendue motorisée. Celui-ci est composé de :

- 2 chariots porte poutre motorisés,
- 2 bretelles d'accouplement chariot / poutre,
- Boulonnerie de liaison,
- 4 Chaines de sécurité,
- Appareillage électrique.

Les poutres roulantes peuvent être équipées de palans manuels ou électriques.

2. PRÉSENTATION DE LA GAMME

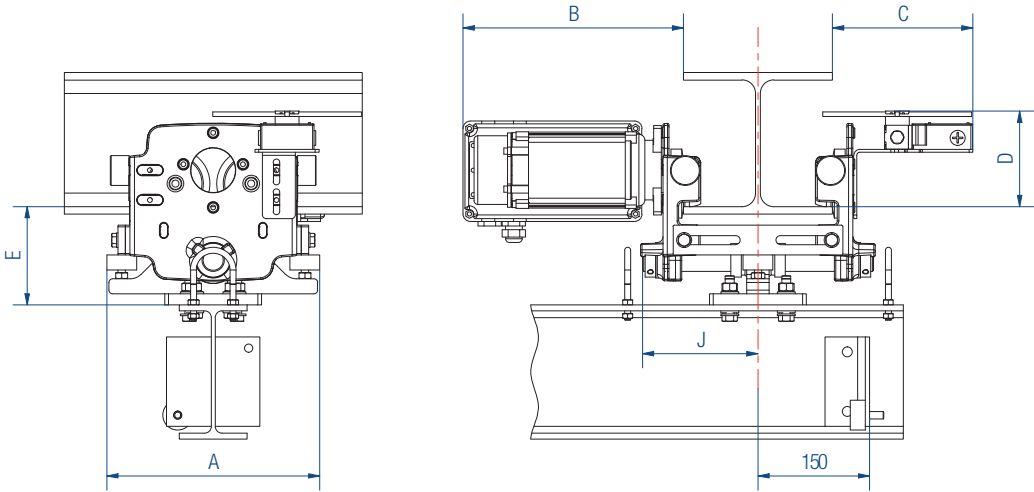
Capacité (Kg)	Portée (m)											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
250	CHPPAM10											
500												
1 000	CHPPAM32											
1 600												
2 000												

3. PLAGE DE RÉGLAGE DES CHARIOTS POUR CHEMIN DE ROULEMENT

	Largeur d'aile		Poids du chariot	Épaisseur d'aile maxi	Réaction verticale admissible
	Mini	maxi	Kg		
CHPPAM10	91	200	32	21	1000
	201	300	37		
CHPPAM32	91	200	62	24	3200
	201	300	67		

4. ENCOMBREMENTS GÉNÉRAUX

	Largeur d'aile		A	B	C	D	E	J
	Min	Max						
CHPPAM10	91	200	286	300	200	130	132	155
	201	300						215
CHPPAM32	91	200	404	350	200	150	160	175
	201	300						230

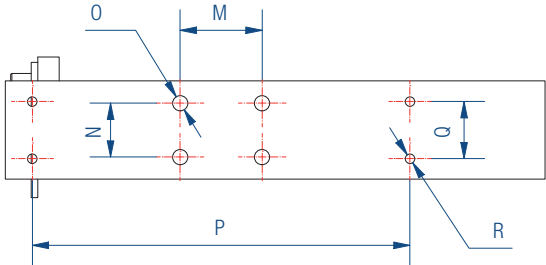
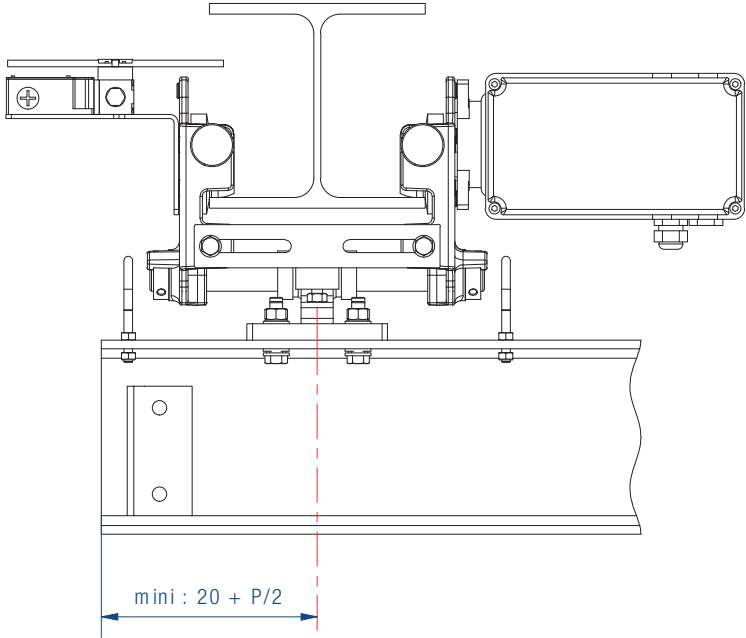


5. PERÇAGE DE LA POUTRE

Le dimensionnement de la poutre choisie pour réaliser votre poutre roulante est de votre responsabilité. Celle-ci devra être calculée en respectant la législation et les règles en vigueur. Nous déclinons toute responsabilité quant à une erreur de dimensionnement de celle-ci.

Les perçages à réaliser dans cette poutre sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Largeur d'aille		M	N	O	P	Q	R
	Mini	maxi						
CHPPAM10	91	200	76	42 à 64	14	350	53	9
	201	300				470		
CHPPAM32	91	200	112	48 à 94	18	400	73	11
	201	300				510		



Nota : la cote Lmini est la cote nécessaire pour fixer les chaines de sécurité. Les butées de direction du palan dans le profilé sont de votre fourniture. Elles devront être positionnées de manière à ce que l'axe de levage du palan ne dépasse pas l'axe du chariot porte poutre. Si vous souhaitez réaliser un porte à faux sur la poutre, le basculement de celle-ci devra être vérifiée ainsi que la charge résultante sur le chariot porte poutre.

6. MONTAGE DES CHARIOTS

Une fois la poutre percée, assembler les bretelles d'accouplement sur la poutre, vis orientées vers le haut. Serrer les boulons classe 8.8 au couple indiqué dans le tableau ci-dessous :

Ø vis	Couple serrage
M16	19.8 daN/m
M18	28.3 daN/m
M20	40.2 daN/m
M24	69.1 daN/m
M27	100.2 daN/m
M30	138.7 daN/m

Pour le montage sur les fers de roulement, voir la section correspondante ci-dessous.

La cote à l'intérieur des joues des galets doit être supérieure de 4 à 6 mm à la largeur du fer de roulement.

Une fois la largeur réglée, procéder au montage des chaines de sécurité.

7. CHOIX DU PROFIL MINIMUM

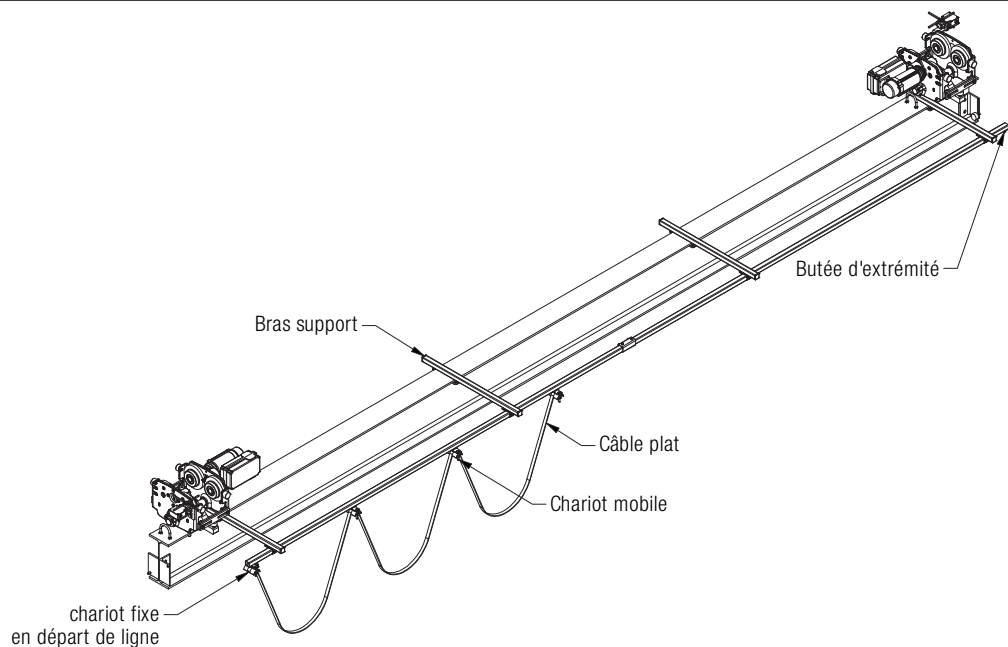
Capacité de charge en kg	Profil mini de la poutre Q (mm)										
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
250	Q IPE180	IPE180	IPE180	IPE180	IPE180	IPE180	IPE200	IPE200	IPE220	IPE220	IPE240
500	Q IPE180	IPE180	IPE180	IPE180	IPE200	IPE220	IPE220	IPE240	IPE240	IPE270	IPE270
1 000	Q IPE180	IPE180	IPE180	IPE200	IPE220	IPE240	IPE270	IPE300	IPE300	IPE330	IPE330
1 600	Q IPE180	IPE180	IPE200	IPE240	IPE270	IPE300	IPE300	IPE330	IPE330	IPE360	IPE360
2 000	Q IPE200	IPE200	IPE220	IPE240	IPE270	IPE300	IPE330	IPE360	IPE360	IPE400	IPE400

8. ENTRETIEN

Aucun entretien particulier n'est à effectuer sur ce matériel.

Nous préconisons une vérification visuelle et une vérification du serrage des boulons tous les ans.

9. LIGNE D'ALIMENTATION



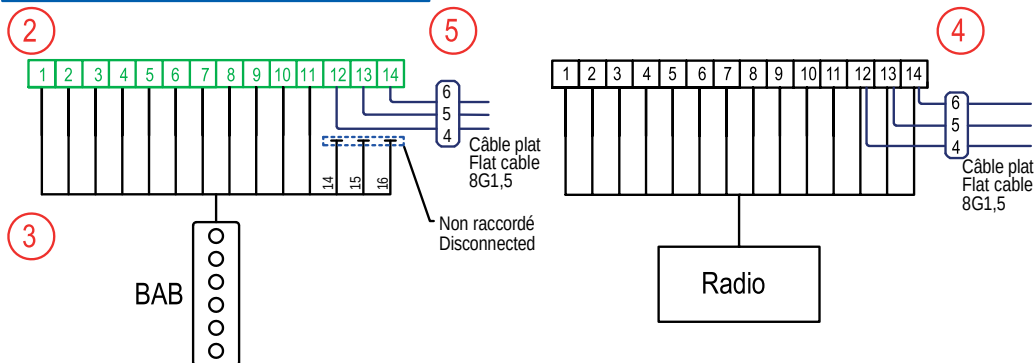
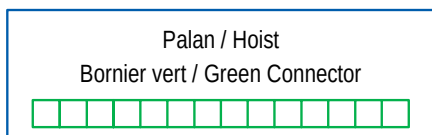
1. Disposer les bras avec un espacement maximum de 2 m entre chaque.
2. Une fois les bras bloqués, faire glisser le rail de ligne dans chaque bras puis le fixer.
3. Insérer le chariot fixe en départ de ligne puis les chariots mobiles et enfin la butée d'extrémité.
4. Faire passer le câble plat dans les chariots en les répartissant de manière égale le long du rail. Laisser 1 mètre de câble en bout du rail pour raccorder le palan.

10. RACCORDEMENT BOITE À BOUTONS DE SECOURS

(avec option RADIO)

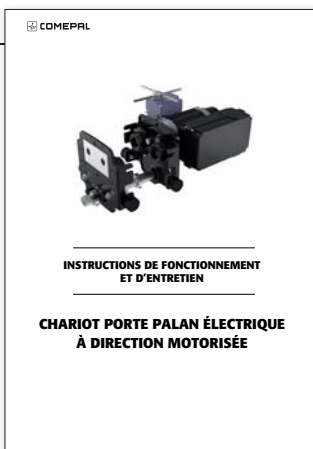
Procédure :

1. Ouvrir le carter palan au moyen des vis CHC.
2. Débrancher la prise verte 14 broches Radio du palan.
3. Brancher la prise verte 14 broches de la Boite à Bouton (BAB) filaire sur le bornier vert du palan.
4. Déconnecter les fils 4, 5 et 6 de la prise verte 14 broches Radio (provenant du câble plat).
5. Raccorder respectivement les fils 4, 5 et 6 sur les bornes 12, 13 et 14 de la prise verte 14 broches de la boîte à bouton filaire.



11. UTILISATION DU CHARIOT ÉLECTRIQUE MOTO-RISE

Se référer à la notice spécifique
à ce produit jointe avec le matériel.



12. CE QU'IL FAUT FAIRE ET NE PAS FAIRE

Il est impératif de lire attentivement ces consignes, pour vous permettre d'installer, d'utiliser, de maintenir en état votre appareil, et de diminuer le risque dû à une mauvaise utilisation.

Toute utilisation contraire à ce qui est préconisé ci-dessous, présente des dangers, de ce fait, le constructeur déclinera toute responsabilité.

Veillez à bien respecter les consignes énumérées ci-dessous.

CE QU'IL FAUT FAIRE

GÉNÉRALEMENT

- Lire et suivre attentivement les instructions mentionnées dans la notice d'instruction dès la première mise en service. Lors de la réparation ou de la maintenance n'utiliser que des « *pièces d'origine* ».
- Avoir toujours la notice d'instructions ainsi que les consignes d'utilisation à proximité de l'appareil et à la disposition de l'opérateur et de la personne chargée de la maintenance.

TRANSPORT / STOCKAGE

- Manipuler l'appareil et sa structure, ou par des dispositifs prévus à cet effet, ou dans l'emballage d'origine.
- Stocker l'appareil à l'abri des ambiances agressives (poussière, humidité...). Il devra être nettoyé et protégé contre la corrosion (graissage...).

INSTALLATION / MAINTENANCE / INTERVENTIONS

- Faire effectuer l'installation par un personnel formé, compétent électriquement et mécaniquement.
- Imposer le respect des règles de sécurité (harnais, dégagement des zones de travail, consigner la zone...)
- S'assurer de la rigidité de la structure de fixation de l'appareil.
- Neutraliser les sources électriques.
- Suivre scrupuleusement les instructions d'installations mentionnées dans la notice d'instructions de l'appareil.
- Connecter directement le câble d'alimentation sur le bornier d'alimentation dans le coffret électrique :
 - le câble doit être monté conformément à la notice, graissé et rodé par quelques manœuvres sans charge,
 - la chaîne doit être montée conformément à la notice, huilée et rodée par quelques manœuvres sans charge.
- Établir un programme d'inspection et enregistrer toutes les maintenances effectuées sur les appareils et plus particulièrement : les crochets, les ensembles de la moufle, la chaîne ou le câble, le frein, les interrupteurs de fins de course...
- Remplacer tout élément suspect ou usager.

À LA SUITE D'ARRÊT PROLONGÉ OU LORS D'UN CONTRÔLE :

- Vérifier le fonctionnement et le réglage des organes de sécurité (frein, fins de course, limiteur...) conformément à la notice d'instructions.
- Vérifier régulièrement l'état de la chaîne ou du câble et des crochets (articulation, butée tournante ...).
- Si une déformation ou une usure anormale est constatée, les pièces doivent être changées.
- Laisser le câble propre et graissé en permanence.
- Vérifier le serrage des éléments d'assemblages.
- Vérifier l'état des fils composants le câble de levage.
- Vérifier que les chaînes ne sont pas vrillées et qu'elles ne présentent aucune blessure. Vérifier que les filins de câble en acier supportant la boîte à boutons remplissent bien leurs fonctions. Le câble de conducteurs de la boîte à boutons n'est pas un câble de manutention.

Il est impératif de lire attentivement ces consignes, pour vous permettre d'installer, d'utiliser, de maintenir en état votre appareil, et de diminuer le risque dû à une mauvaise utilisation.

Toute utilisation contraire à ce qui est préconisé ci-dessous, présente des dangers, de ce fait, le constructeur déclinera toute responsabilité.

Veillez à bien respecter les consignes énumérées ci-dessous.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

TRANSPORT / STOCKAGE

- Ne jamais déplacer ou lever l'appareil par les câbles électrique.
- Ne pas poser le palan sans support adapté, pour éviter de détériorer les composants de la face inférieure.

INSTALLATION / MAINTENANCE / INTERVENTIONS

- Ne jamais modifier l'appareil sans étude et autorisation du constructeur.
- Ne jamais modifier les valeurs et les réglages des organes de sécurité, en dehors des limites prévues par la notice ou sans l'accord du constructeur.
- Ne jamais contourner les sectionneurs, les interrupteurs électriques, les équipements de prévention ou de limitation.

À L'UTILISATION

- Ne jamais transporter de charge sans éloigner le personnel. Ne pas faire passer le crochet avec ou sans charge au-dessus du personnel.
- Ne pas laisser une personne non qualifiée utiliser l'appareil.
- Ne jamais soulever de charge supérieure à la charge maximale d'utilisation indiquée sur l'appareil. Les chocs ou l'accrochage accidentel de la charge manutentionnée avec l'environnement, peuvent provoquer des surcharges.
- Ne jamais supprimer le linguet des crochets.
- Ne jamais bloquer, ajuster ou supprimer les interrupteurs ou butées de fins de course pour aller plus haut ou plus bas que ceux-ci ne le permettent.
- Ne pas utiliser l'appareil pour arracher, décoincer ou tirer latéralement.
- Ne jamais transporter de personnes à l'aide de l'appareil.
- Ne pas toucher les organes en mouvement.
- Ne jamais utiliser un appareil en mauvais état (usure, déformation...).
- Ne jamais utiliser de pièces de rechange douteuses ou dont la provenance est méconnue.
- Ne jamais balancer la charge intentionnellement.
- Ne pas provoquer de contacts brutaux sur l'appareil. Ne pas utiliser de butées mécaniques comme moyen d'arrêt répétitif.
- Ne jamais utiliser la chaîne ou le câble de levage comme une élingue.
- Ne jamais élinguer sur le bec du crochet (risque de détérioration du crochet et chute de charge)
- Ne jamais utiliser un crochet en porte à faux.
- Ne jamais vriller les chaînes de charge. (Retournement de moufle...).
- Ne jamais utiliser les câbles électriques pour déplacer l'appareil.
- Ne pas laisser une charge en attente suspendue.
- Ne jamais utiliser l'appareil comme référence terre pour le soudage.
- Ne pas utiliser l'appareil pour un usage ou dans un endroit pour lequel il n'a pas été prévu.
- Ne pas utiliser les organes de sécurité comme moyen de mesure de la masse portée.
- Ne pas utiliser les commandes inutilement (éviter le pianotage). Cela provoque la surchauffe, voire la détérioration de l'appareil.
- Ne jamais tirer la charge en biais, amener l'appareil à la verticale de la charge avant de la lever.
- Ne pas utiliser l'appareil avec une alimentation électrique différente de celle préconisée (sous ou sur tension, absence de phase...).

13. CONDITIONS D'ESSAIS DES POUTRES ROULANTES SUSPENDUES MOTORISÉES

Afin de s'assurer de la bonne tenue du matériel, et à défaut d'une législation précise, voici ce qui est préconisé par le constructeur en matière d'essais dynamiques et statiques en charge sur les appareils standard.

Toute autre réglementation, qu'elle soit liée à des conditions spécifiques à un pays ou à une utilisation particulière devra faire l'objet d'un cahier des charges dument approuvé par le constructeur.

ESSAIS DYNAMIQUES

Pour les essais dynamiques il sera ajouté une surcharge de 10 % à la charge nominale, qu'il s'agisse d'un levage électrique ou manuel.

Les essais seront donc pratiqués sur tous les mouvements (levage, direction, translation, rotation etc.). Il ne sera pas nécessaire de lever la charge au maximum de sa hauteur, mais il est possible de le faire et aucun temps n'est imposé.

Une seule manœuvre de chaque mouvement est nécessaire et suffisante.

Interprétation des essais dynamiques :

Lors de ces essais l'ensemble palan + chariot doit rester stable. S'assurer d'aucune déformation visible trop importante.

Mesurer la Hauteur Sous Fer ou Sur Fer à vide avant d'appliquer la charge au centre de la poutre et remesurer sous charge dynamique.

Faire le ratio pour recalculer la déformation mesurée sous charge dynamique en la divisant par 1,1 afin de l'interpréter en **Flèche sous Charge Nominale**, cette flèche étant directement proportionnelle à la charge.

Seule la flèche sous charge nominale est interprétable à l'exclusion de toute autre !

Les flèches (interprétées sous charge nominale) ne doivent pas être supérieures au 1/500^e de la portée.

Si les essais dynamiques donnent satisfaction, il sera procédé aux essais statiques.

Afin de s'assurer de la bonne tenue du matériel, et à défaut d'une législation précise, voici ce qui est préconisé par le constructeur en matière d'essais dynamiques et statiques en charge sur les appareils standard.

Toute autre réglementation, qu'elle soit liée à des conditions spécifiques à un pays ou à une utilisation particulière devra faire l'objet d'un cahier des charges dument approuvé par le constructeur.

ESSAIS STATIQUES

Les essais statiques ont pour unique vocation de s'assurer de la tenue de l'ensemble et de vérifier l'absence de déformation permanente ou résiduelle.

Aucune mesure de flèche ne sera interprétée lors de ces essais si ce n'est que pour vérifier l'absence de déformation permanente

Conditions à remplir lors des essais statiques :

Pour les essais statiques il sera appliqué une surcharge de **25% en plus de la charge nominale**, qu'il s'agisse d'un levage électrique ou manuel.

Ces essais seront pratiqués uniquement sur le mouvement de levage, bras de la potence en position centrale (charge en extrémité du bras s'il s'agit d'une potence et au centre s'il s'agit d'un portique).

Il est interdit de soulever la charge majorée de 25% avec l'appareil mais des masses additionnelles seront ajoutées à la charge dynamique.

La durée de cet essai n'excédera pas 30 mn.

Interprétation des essais statiques :

Si à la suite des essais statiques, aucune déformation permanente ou résiduelle n'est constatée, l'appareil pourra être mis en service.

Au sens de la Directive Machines Européenne, aucune note de calcul ne sera délivrée sauf demande à la passation de commande et dument acceptée par le constructeur, au même titre que les plans de détails, nomenclatures etc. . . . qui font l'objet du dossier constructeur et à ce titre sont des documents confidentiels.

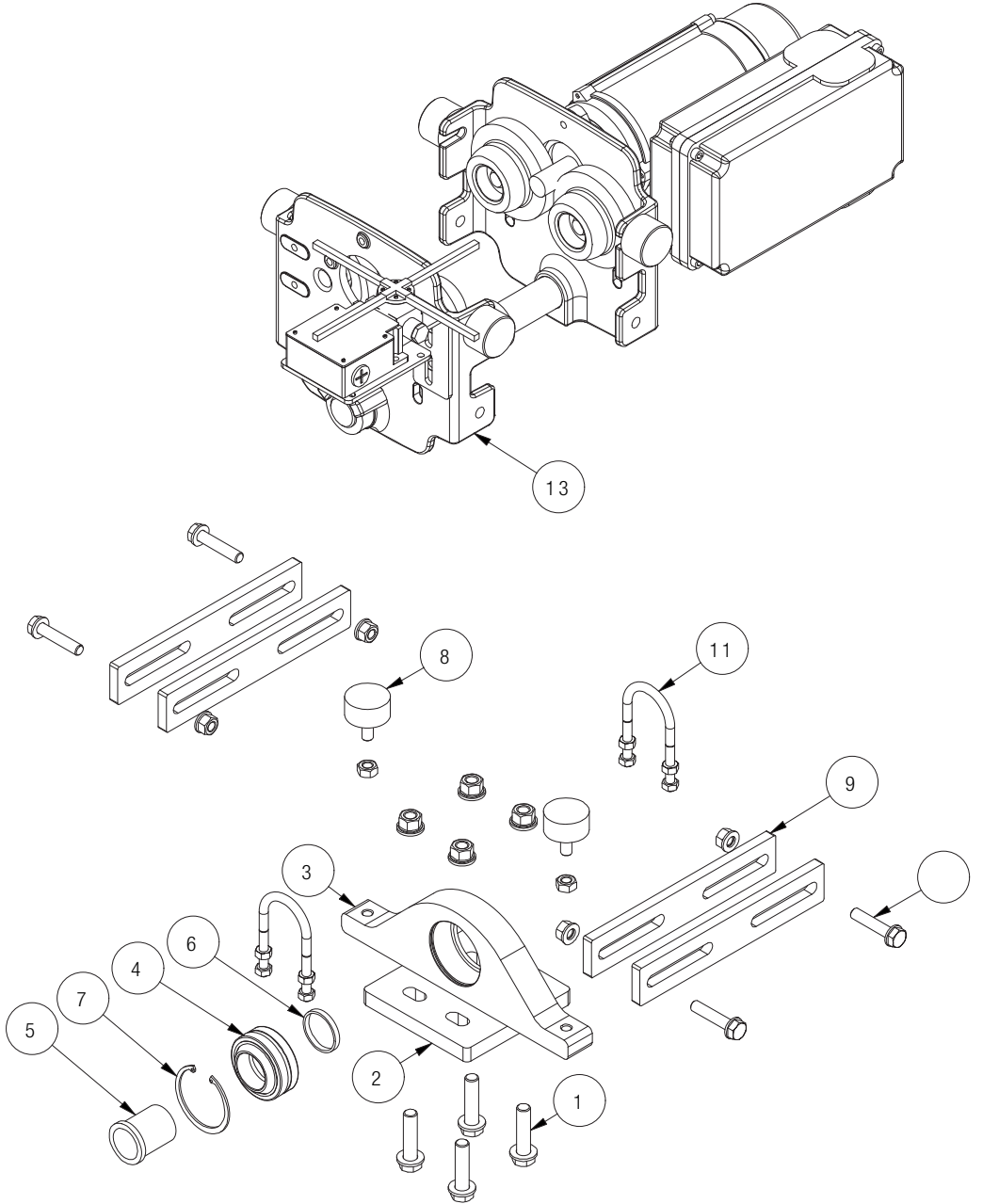
Concernant les palans électriques à chaîne :

Il est rappelé que ces appareils sont pourvus de **limiteurs de couple** et non de **limiteurs de charge**.

Aussi pour des raisons de sécurité, leur réglage dépasse largement le seuil de déclenchement de 110 % de la charge nominale.

Il est tout à fait acceptable que ces limiteurs de couple puissent être « *tarés* » à 120 % voire 160 % de la charge nominale. Cette mesure ayant pour but d'anticiper l'usure par patinage du système antifriction assurant la limitation du couple et de prévenir ainsi tout risque de « *glissement* » de la charge.

14. NOMENCLATURE



N°	Qté	Descriptif
1	4	Visserie d'assemblage avec la poutre
2	1	Platine
3	1	Bretelle
4	1	Rotule
5	1	Bague
6	1	Entretoise
7	1	Anneau élastique
8	2	Butée caoutchouc
9	4	Plat de butée
10	4	Visserie plat de butée
11	2	Étrier
12	2	Chaîne de sécurité
13	1	Chariot

